



COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0891144



Concours Salle 2x18m 10, 11 et 12 Février 2023 Sélectif pour le Championnat de France

Où ça ?

Gymnase de Tir à l'Arc Blériot, rue du Sergent Chef Bizet, 48.439232 / 2.149514
(Parking de l'école Prévert)

Et comment ?

- ✚ 6 départs : Le vendredi 10 février à 20h00
Le samedi 11 février à 9h00, 13h00 et 16h30
Le dimanche 12 février à 9h00 et 13h30
- ✚ Ouverture du greffe une heure avant chaque départ
- ✚ Inspection du matériel 15 min avant chaque départ
- ✚ 2 volées d'échauffement
- ✚ ¼ d'heure de pause entre les 2 séries comptées

Oui, mais les blasons ?

- ✚ Les blasons seront ceux suivant la réglementation FFTA en vigueur.
- ✚ Les Arcs Classiques désirant tirer sur tri-spots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription, par défaut blason de 40. Le choix du blason est alors définitif à la réception de l'inscription, et aucun changement ne sera accepté.
- ✚ Ciblerie non adaptée aux poussins.

Et les récompenses ?

- ✚ Aux 3 premiers de chaque catégorie (CL, CO et BB)
- ✚ A la première équipe arc classique dames et arc classique hommes
- ✚ A la première équipe arc à poulies dames et arc à poulies hommes

La composition des équipes devra être déposée au greffe avant le départ du 1^{er} tireur

Remise des récompenses (à retirer le jour même) le dimanche vers 17h00 suivie d'un pot d'amitié sous réserve de nouvelles dispositions sanitaire

Et l'inscription ?

- ✚ 9€ à adresser impérativement avec la feuille d'inscription jointe
- ✚ Chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers d'Etampes
- ✚ L'inscription sera prise en compte à l'arrivée de la feuille d'inscription et du règlement
- ✚ **Merci de préciser si vous êtes gaucher ou droitier sur la feuille d'inscription, nous essaierons dans la mesure du possible d'en tenir compte pour le ciblage**

Et le contact ?

Sylvie TURPIN, 37 bis Grande Rue, 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

Tél : 06.70.63.54.30 de 18h à 20h30 exclusivement

Les réservations téléphoniques ou par mail doivent être confirmées sous 72h par leur règlement par courrier

e-mail : syl.turpin@orange.fr

Inscriptions à réaliser avant le 07 février 2023

Respect du protocole sanitaire en vigueur à la date du concours

**Présentation au Greffe de votre attestation de licence 2023 sur le support de votre choix avec photo
Si pas de photo sur la licence, la présentation d'une pièce d'identité peut vous être demandée**

Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase

Chaussures de sport exigées

Buffet-bar suivant les règles sanitaires à la date du concours

Nota : le bris de flèches carbone ou autres dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par la Compagnie



Agence d'Etampes





Compagnie des Archers d'Etampes

Concours Salle 2x18m 10, 11 & 12 Février 2023



NOMS ET PRENOMS	G ou D	N° Licence	Catégories	Blasons	Arcs	10/02	11/02	11/02	11/02	12/02	12/02
						20h00	09h00	13h00	16h30	09h00	13h30
				TRI ou 40	CL, CP ou BB						

Merci de préciser si vous êtes gaucher ou droitier sur la feuille d'inscription, nous essaierons dans la mesure du possible d'en tenir compte pour le ciblage

..... € Chèque à l'ordre de : Compagnie des Archers d'Etampes
A retourner à : Sylvie TURPIN, 37 bis Grande Rue, 91150 MORIGNY avant le 07 février 2023

Club ou Compagnie :

Responsable :

Adresse :

Tél : Email :